



**Energies renouvelables et citoyennes
en Catalogne Nord**

1° Réunion publique - 18 Juin 2014



Contexte

90 % de l'énergie est importée, polluante et se raréfie

La transition énergétique est le passage du système énergétique actuel utilisant des ressources non renouvelables vers un bouquet énergétique basé principalement sur des ressources renouvelables pour la quasi-totalité des activités humaines (transports, industries, éclairage, chauffage, etc.)

D'après Négawatt et le CIRED-CNRS : création de **632 000 emplois** d'ici à 2030

Réglementation :

Europe : Paquet climat-énergie européen 3x**20**

- 20% de **GES**, +20% **d'efficacité**, 20% **d'EnR**

France : **Facteur 4** français puis loi POPE Diviser par 4 les émissions de GES pour 2050

23% d'EnR en 2020 au niveau national

29% d'EnR en 2020 en région LR

« **Les politiques ne réussiront que par une mise en mouvement des citoyens** » *Guide des PCET*

« **La transition énergétique sera citoyenne ou ne sera pas** » La Revue Durable



Un projet citoyen, c'est quoi ?

Un projet citoyen permet de répondre à plusieurs enjeux :

- la gestion locale d'une ressource locale
- des retombées économiques qui bénéficient majoritairement au territoire
- une meilleure intégration et acceptation locale des projets dans leur environnement naturel et humain
- la création de nouvelles formes de cohésion sociale et territoriale
- une sensibilisation de la population aux questions énergétiques

Les fondamentaux d'un projet citoyen sont :

- la dynamisation du tissu économique local
- l'investissement citoyen (particuliers et collectivités) non spéculatif
- le mode de gouvernance transparent et démocratique
- la dimension pédagogique affirmée
- la création de circuits courts de l'énergie
- l'engagement durable dans les énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie



Charte Energie Partagée



1. Ancrage local : la société qui exploite le projet est contrôlée par des collectivités territoriales, des particuliers et/ou Energie Partagée. Cela se traduit par leur participation majoritaire au capital. **On vise la création de circuits courts entre producteurs et consommateurs pour une prise de conscience du lien entre les besoins et les moyens de production.**

2. Finalité non spéculative : les investissements sont réalisés pour être directement exploités, la rémunération du capital est limitée. Une partie des bénéfices est affectée à la dimension pédagogique et à l'investissement dans de nouveaux projets citoyens et des actions de solidarité. **On vise une éthique de l'économie sociale et solidaire, permettant un accès à l'énergie à un prix juste et transparent.**

3. Gouvernance : le fonctionnement de la société d'exploitation du projet est **démocratique, de type coopératif, transparent et clair, avec des garanties sur le maintien dans la durée de la finalité du projet.** La gouvernance choisie doit permettre un contrôle des prix de production par la communauté et la transparence totale sur le fonctionnement et les aspects financiers.

4. Écologie : la société d'exploitation est engagée durablement et volontairement dans le respect de l'environnement, du niveau planétaire jusqu'au niveau le plus local, et dans une démarche de réduction des consommations énergétiques. Le respect de l'esprit de la charte guidera le choix des partenaires à l'élaboration et à la réalisation des projets.



3 576
souscriptions

18 projets
ouverts à souscription

6 575 400 €
collectés par le fonds



Nature du projet

Tout sélectionner

- Biomasse
- Économie d'énergie
- Éolien
- Géothermie
- Microhydraulique
- Réseau de chaleur
- Solaire photovoltaïque
- Solaire thermique

Avancement du projet

Tout sélectionner

- Nouveaux projets accueillis
- Projet en instruction
- Projet validé
- Réalisé EPI

Appliquer

En Allemagne, un kWh renouvelable sur deux provient d'une coopérative d'énergie ou d'un équipement installé chez un agriculteur

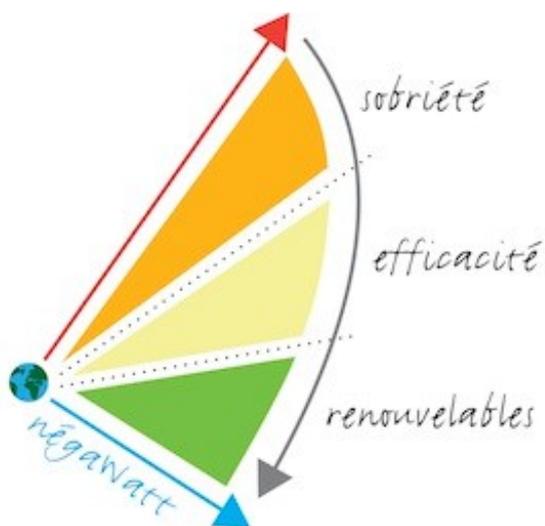
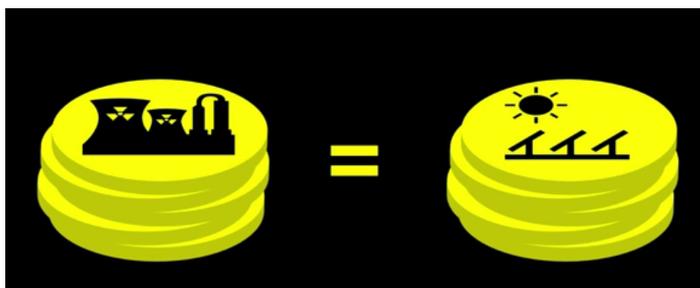


NOS GARANTIES

ECONOMIQUE : viabilité par étude financière et technique, Temps de Retour sur l'Investissement (TRI)

ENVIRONNEMENTAL : Démarche Négawatt, Bilan énergétique (BEGES, Bilan Carbone), Temps de Retour Energétique (énergie grise, ACV), étude d'impact.

SOCIAL : local, emploi, concertation, 1 personne : 1 voix





INVESTISSEMENT

1 – Parts sociales (personnes physiques ou morales)

Les parts sociales sont à 100 € (max 20 % sur l'ensemble des collectivités)

Libérer 1/4 puis les 3/4 dans les 5 ans

Energie Partagée : « Ces projets sont et seront de plus en plus rentables et devraient permettre de dégager une valorisation des actions de 4% par an si l'action est détenue entre 8 et 10 ans » (livret A 1,25 %)

57,5 % min des bénéfices mis en réserves, l'AG vote la répartition.

→ **Avoir un capital social élevé**

2 – Comptes courant associés (personnes physiques ou morales)

Convention entre la coopérative et le sociétaire. (maximum 2,8 %)

→ **Renforcer les fonds propres de la société**



BENEFICES

pour les sociétaires et leurs territoires

Sociétaires :

- 1 – Investissement maîtrisé (fléchage possible) et rentable
- 2 – Bail de location pour les propriétaires
- 3 – Peu ou pas d'emprunt bancaire

Territoires :

- 1 – Dynamisation du tissu économique local
- 2 – Emploi local et lien social
- 3 – Souveraineté énergétique et prise en compte de l'impact environnemental



CatEnR, l'aventure commence

Association catEnR loi 1901 : création le 28 mai 2014

Outil de réappropriation collective de production locale d'énergie, catEnR va permettre d'imaginer, construire et financer des projets communs dans les énergies renouvelables et les économies d'énergies, avec le principe d'une personne, une voix.

- **Contribuer** par tout moyen respectant l'environnement, **au développement des énergies renouvelables** dans un souci de produire de façon décentralisée avec des retombées économiques et sociales locales.
- **Promouvoir l'efficacité énergétique** (choix des équipements) **et la sobriété énergétique** (comportements vertueux) tant auprès des particuliers que des collectivités.

Promesses : 20 personnes 3 000 €

www.catenr.org (statuts, ressources, actualités)

Vous pouvez nous rejoindre dès maintenant !



A l'étude

Production : Toitures PV, Centrale électro-solaire

Efficacité : Récupération de chaleur fatale

Sobriété : Contact avec acteurs locaux, Alternativa 66

Appels à projets :

Région : Pour la production d'énergies renouvelables coopératives et solidaires

Région : Autoconsommation d'électricité photovoltaïque (10 Juillet)



Merci